



BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION

En vigueur au 01/01/2018

Les honoraires sont inclus dans les prix affichés. L'agence ne perçoit pas de fonds

ANCIEN : APPARTEMENTS / MAISONS

Prix de vente TTC Brut d'honoraires	Montant des Honoraires TTC	Prix de vente TTC Brut d'honoraires	Montant des Honoraires TTC
≤ 99 999 €	6 000 €	De 250 000 à 299 999 €	14 000 €
De 100 000 à 149 999 €	8 000 €	De 300 000 à 399 999 €	16 000 €
De 150 000 à 199 999 €	10 000 €	De 400 000 à 499 999 €	18 000 €
De 200 000 à 249 999 €	12 000 €	≥ 500 000 €	4 % du prix de vente

Pour rappel : il y a alignement des honoraires de l'agence sur ceux du confrère si mandat existant
Forfait minimum de 6 000 € TTC

HONORAIRES D'AGENCE SUR LES PRESTATIONS LOCATIVES

Appartements/Maisons (à la charge du bailleur et du locataire)

- 8 €/m² de surface habitable comprenant : visite du logement, constitution du dossier, rédaction du contrat.
 - 3 €/m² de surface habitable pour l'établissement de l'état des lieux.
- Honoraires d'entremise et de négociation à la charge du bailleur exclusivement : offerts

PRODUITS PROFESSIONNELS A LA VENTE

(Murs – Droit au bail – Fonds de commerce – Droit d'entrée – Bureaux – Locaux commerciaux ou industriels)

Jusqu'à 200 000 € 9 % TTC

De 200 001 € à 500 000 € 7 % TTC

Au-delà de 500 001 € 6 % TTC

Pour les Fonds de commerce, droit au bail, droit d'entrée

+ 15% TTC du montant du loyer Annuel

Forfait minimum de 5 900 € TTC

PRODUITS PROFESSIONNELS A LA LOCATION

(Murs – Droit au bail – Fonds de commerce – Droit d'entrée – Bureaux – Locaux commerciaux ou industriels)

15% TTC sur le montant du loyer Annuel

Forfait minimum de 3 600 € TTC

Nos honoraires de négociation et de conseils sont indiqués sur chaque type de mandat de vente, de location, de recherche.

Conformément aux usages locaux, **La rémunération est à la charge de l'acquéreur,**
sauf convention expresse différente entre les parties.